

L'art de la synthèse (n°2)

Analyse longitudinale des rapports de force électoraux [1967-2019] à Maurice

Auteur : **Denis Bernard Patrice Lebon**

Date : **mardi 27 janvier 2026**

Introduction

Le système électoral mauricien, hérité du modèle britannique, repose sur le scrutin majoritaire plurinominal, également connu sous le nom de *First-Past-The-Post* (FPTP). Le territoire est divisé en 21 circonscriptions, dont 20 sur l'île Maurice élisant chacune trois députés, et une à Rodrigues en élisant deux. À ces 62 élus s'ajoute un mécanisme correctif unique, le *Best Loser System*, qui permet de nommer jusqu'à huit députés supplémentaires pour rééquilibrer la représentation des différentes communautés et partis politiques au sein de l'Assemblée nationale. Bien que ce système ait historiquement favori la formation de gouvernements stables, il est également la source de distorsions significatives entre le pourcentage de voix obtenues par les partis et le nombre de sièges qu'ils remportent. Il n'est pas rare qu'un parti ou une alliance, sans même atteindre la majorité absolue des suffrages, obtienne une majorité écrasante de sièges, menant à des situations extrêmes où l'opposition parlementaire est presque inexistante, comme ce fut le cas lors des élections de 1982 et 1995. Inversement, des partis minoritaires importants en termes de voix se retrouvent souvent sans aucune représentation parlementaire.

L'objectif de ce rapport est d'analyser en profondeur l'impact qu'aurait une réforme électorale majeure : l'instauration d'un système de représentation proportionnelle (RP) intégrale. Dans notre simulation, nous conserverons un total de 70 sièges, qui seraient attribués selon la méthode de Sainte-Laguë, avec l'application d'un seuil électoral national de 3 %. Ce seuil signifie que tout parti ou alliance n'atteignant pas 3 % des voix au niveau national serait exclu de la répartition des sièges. Nous appliquerons cette simulation à chaque élection générale qui s'est tenue à Maurice de 1967 à 2019, afin de fournir une analyse comparative rigoureuse.

Analyse historique des élections (1967-2019)

Cette section présente une analyse détaillée de chaque élection générale, en mettant en lumière le contexte politique, les résultats officiels et une simulation de ce qu'auraient été les résultats sous un régime de représentation proportionnelle intégrale paramétrée à Sainte-Laguë.

1967 | Le référendum sur l'indépendance

Les élections du 7 août 1967 se sont déroulées dans un contexte politique crucial, agissant de facto comme un référendum sur l'indépendance de Maurice. Deux blocs principaux se sont affrontés : l'Alliance de l'Indépendance, une coalition menée par le Parti Travailleiste (PTr) de Sir Seewoosagur Ramgoolam, et le Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) de Gaëtan Duval, qui militait contre l'indépendance.

L'Alliance de l'Indépendance a remporté une victoire décisive avec 54,7 % des voix, se traduisant par 43 sièges sur 70. Le PMSD a obtenu 43,5 % des voix et 27 sièges. Bien que le système FPTP ait conféré une légère surreprésentation au vainqueur (61,4 % des sièges pour 54,7 % des voix), la distorsion est restée modérée, comme l'indique un indice de Gallagher de 4,5. Notre simulation en représentation proportionnelle montre que la composition du Parlement aurait été très similaire, avec 39 sièges pour l'Alliance de l'Indépendance et 31 pour le PMSD. L'élection de 1967 est donc un exemple où le système majoritaire n'a pas radicalement altéré la volonté populaire.

Conventions : alliances électorales telles que présentées au scrutin ; suffrages valablement exprimés au niveau national ; répartition des sièges FPTP (62) ; indice de Gallagher utilisé comme mesure de la disproportion

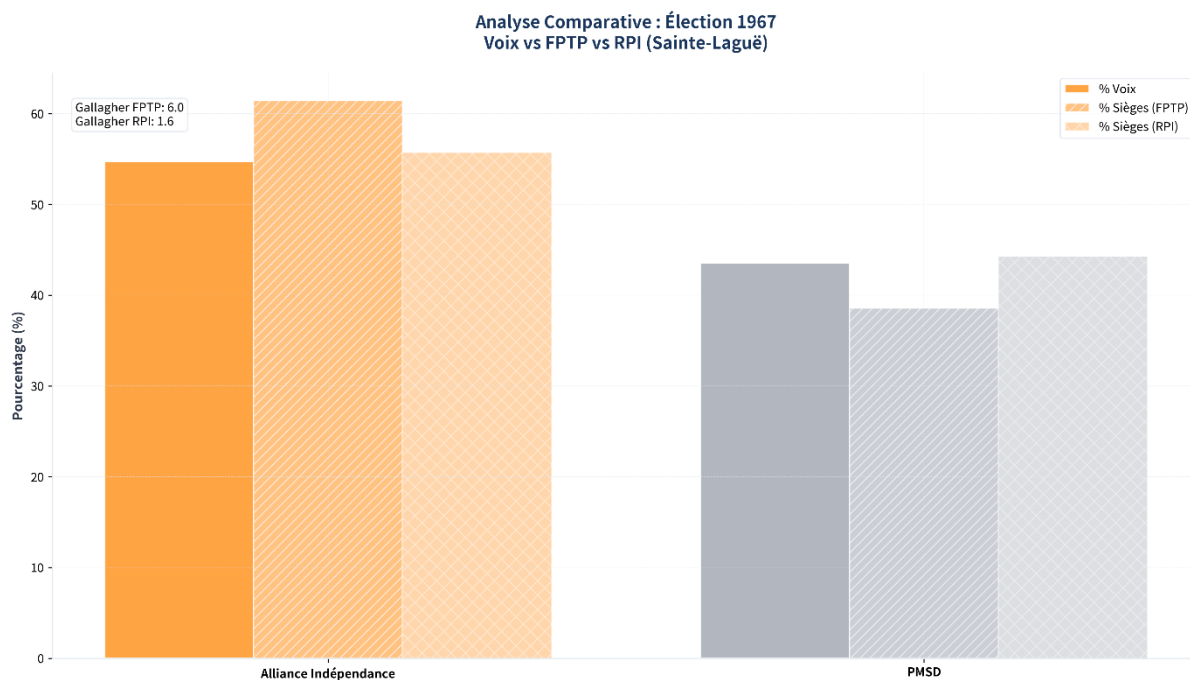


Figure 1 : Élection de 1967 : Voix vs Sièges
 Comparaison des pourcentages de voix et de sièges pour l'élection de 1967.
 La surreprésentation de l'Alliance de l'Indépendance est visible mais modeste.

1976 | Un Parlement sans majorité

Les premières élections législatives après l'indépendance, tenues le 20 décembre 1976, ont marqué un tournant avec l'émergence du Mouvement Militant Mauricien (MMM). Ce parti de gauche radicale a réussi à s'imposer comme la première force politique du pays en obtenant 38,6 % des voix et 34 sièges. Le Parti Travailleurs (PTr) et ses alliés ont suivi de près avec 37,9 % des voix et 28 sièges, tandis que le PMSD a recueilli 16,2 % des voix pour 8 sièges.

Pour la première et unique fois dans l'histoire politique de Maurice, aucune formation n'a obtenu de majorité absolue, conduisant à un parlement suspendu (*hung parliament*). Pour conserver le pouvoir, le PTr a formé une coalition post-électorale avec le PMSD. L'indice de Gallagher pour cette élection s'élève à 9,6, reflétant une distorsion modérée mais significative. La simulation en RP aurait donné une répartition des sièges plus équilibrée : 29 pour le MMM, 29 pour le PTr et 12 pour le PMSD, ce qui aurait rendu la formation d'une coalition encore plus cruciale.

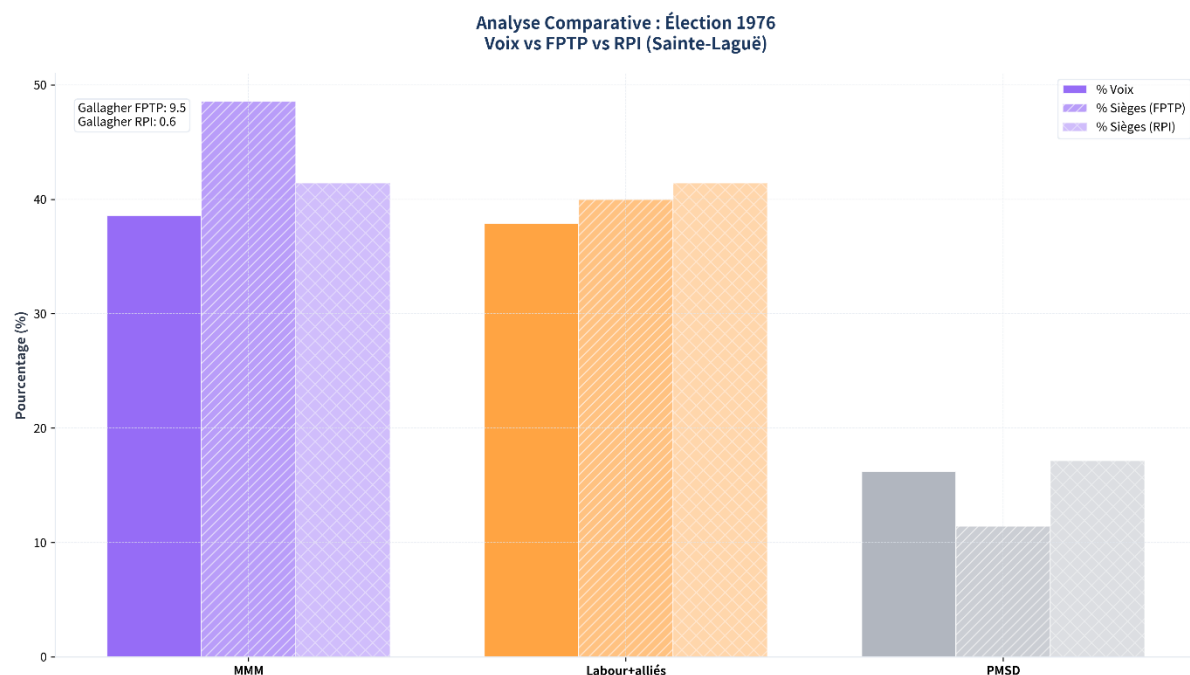


Figure 2 : Élection de 1976 : Voix vs Sièges
 En 1976, le MMM (en mauve) a été surreprésenté en sièges par rapport à ses voix, tandis que le PMSD (en gris) a été sous-représenté.

1982 | Le raz-de-marée du 60-0

L'élection de 1982 est sans doute la plus emblématique des distorsions extrêmes que peut engendrer le système FPTP. L'alliance MMM-PSM a remporté une victoire écrasante avec 63 % des voix, mais a raflé la totalité des 60 sièges de l'île Maurice, réalisant un score historique de **60-0**. L'alliance sortante du PTr a été balayée, n'obtenant aucun siège élu malgré ses 21,5 % de suffrages. Seul le *Best Loser System* a permis à quelques figures de l'opposition de siéger au Parlement.

L'indice de Gallagher atteint un niveau astronomique de 21,0, illustrant une disproportionnalité extrême. Un tel résultat a conduit à un parlement quasi-monocore, posant de sérieux problèmes de contre-pouvoir démocratique. Notre simulation en RP montre une image radicalement différente : l'alliance MMM-PSM aurait obtenu 48 sièges, le PTr 16 sièges et le PMSD 6 sièges. L'alternance aurait bien eu lieu, mais avec une opposition parlementaire robuste et représentative.

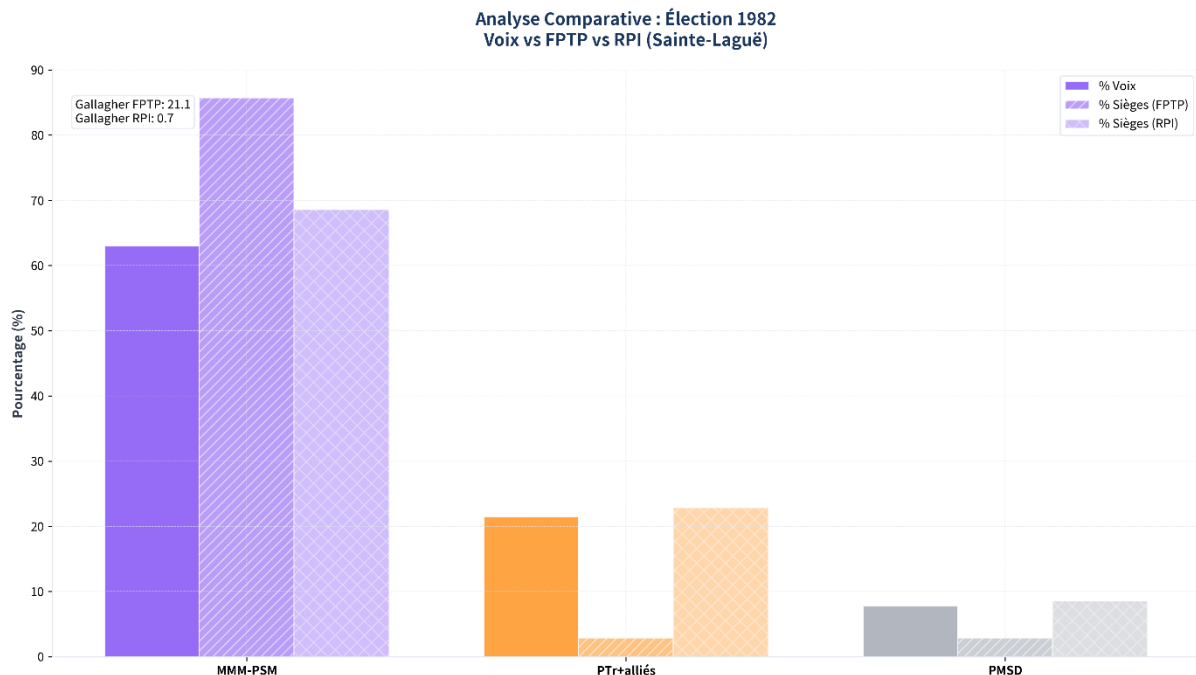


Figure 3 : Élection de 1982 : Voix vs Sièges

L'extrême distorsion de 1982 indique que 63 % des voix ont donné 85,7 % des sièges à l'alliance MMM-PSM. Il est clair que cet état de fait n'& laissé que des miettes à l'opposition via le Best Loser System.

1983 | La naissance du MSM et la confirmation de Jugnauth

Suite à l'implosion du gouvernement MMM-PSM, des élections anticipées ont lieu en 1983. Anerood Jugnauth, resté Premier ministre, fonde le Mouvement Socialiste Militant (MSM) et s'allie à ses anciens adversaires, le PTr et le PMSD.

Cette Alliance MSM-PTr-PMSD remporte l'élection avec 51,9 % des voix **et** 46 sièges. Le MMM, désormais seul dans l'opposition, obtient un score très respectable de 46,4 % des voix, mais seulement 22 sièges.

L'indice de Gallagher, à 14,0, témoigne d'une distorsion notable. Avec un écart de seulement 5 points en voix, l'alliance au pouvoir obtient plus du double de sièges que l'opposition.

La simulation en RP aurait considérablement réduit cet écart, attribuant 41 sièges à l'alliance gouvernementale et 29 sièges au MMM. La majorité aurait été conservée, mais de manière beaucoup plus juste.

Analyse Comparative : Élection 1983
Voix vs FPTP vs RPI (Sainte-Laguë)

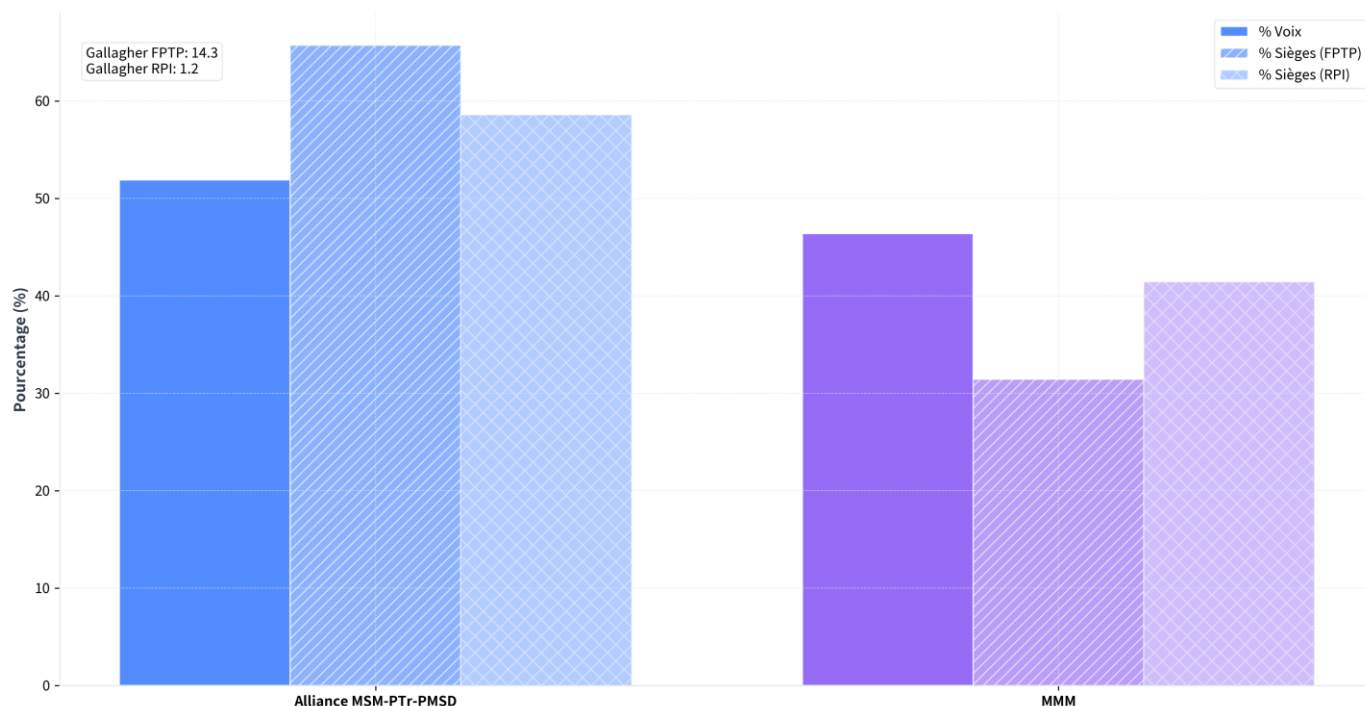


Figure 4 : Élection de 1983 : Voix vs Sièges

En 1983, l'alliance menée par le MSM a bénéficié d'une nette surreprésentation en sièges par rapport au MMM, malgré un score en voix relativement serré.

1987 | Bipolarisation et confirmation du pouvoir

Les élections de 1987 ont vu une reconfiguration des alliances, avec un affrontement entre deux blocs majeurs : l'Alliance MSM-MMM de Jugnauth et Béranger, et l'Union PTr-PMsD. Le résultat fut extrêmement serré en termes de voix : l'alliance gouvernementale l'emporta avec 49,9 % des suffrages contre 48,1 % pour l'opposition. Cependant, cet écart infime s'est transformé en une large majorité parlementaire grâce au système FPTP. L'alliance MSM-MMM a obtenu 44 sièges, tandis que l'union PTr-PMsD n'en a eu que 24. L'indice de Gallagher de 15,2 confirme cette forte distorsion. La simulation en RP aurait produit un parlement beaucoup plus équilibré, avec 34 sièges pour le bloc gouvernemental et 30 pour l'opposition, rendant la majorité très fragile et la nécessité de compromis plus forte.

Analyse Comparative : Élection 1987
Voix vs FPTP vs RPI (Sainte-Laguë)

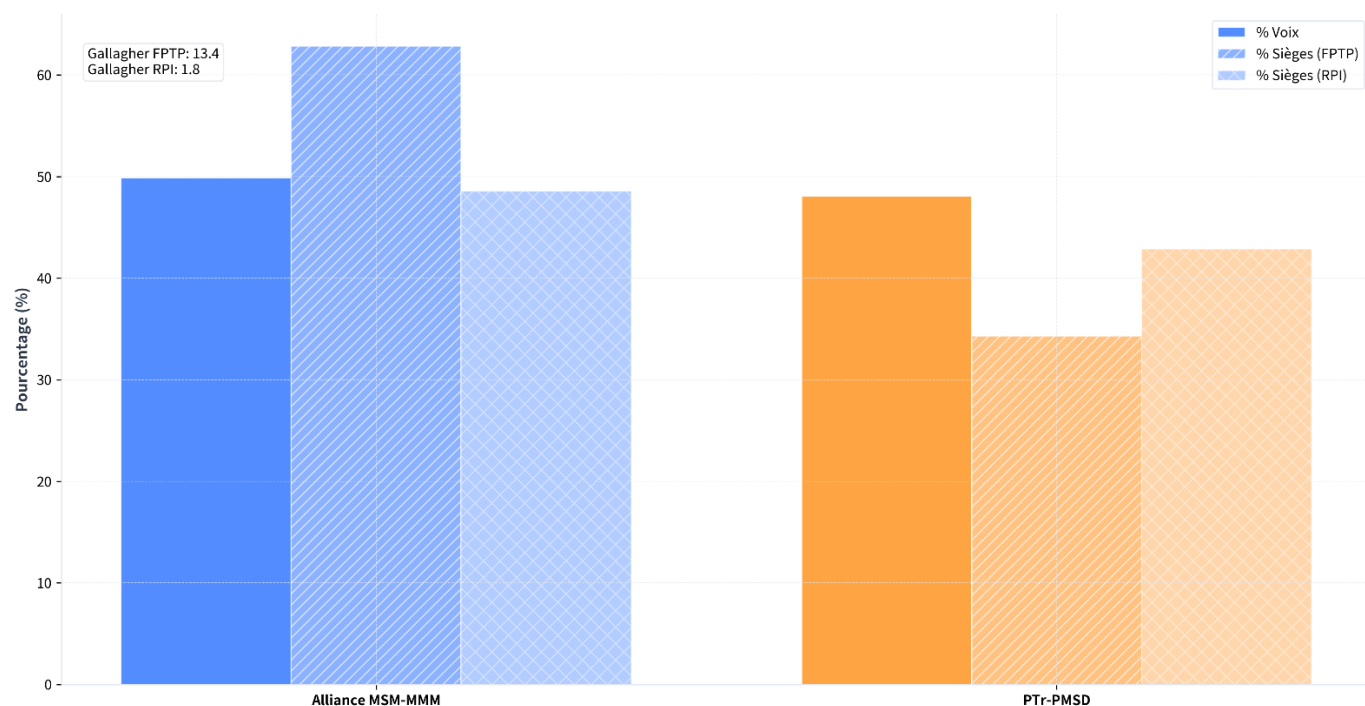


Figure 5 : Élection de 1987 : Voix vs Sièges

L'élection de 1987 illustre comment un écart de moins de 2 points en voix a pu se traduire par une différence de 20 sièges au Parlement.

1991 | Le plébiscite pour l'alliance MSM-MMM

En 1991, l'alliance MSM-MMM est reconduite et remporte un succès éclatant avec 56,3 % des voix. Cette victoire se traduit par une majorité écrasante de 57 sièges. L'opposition, formée par l'alliance PTr-PMSD, est laminée avec seulement 39,9 % des voix et 7 sièges.

L'indice de Gallagher atteint un pic de 30,0, le plus élevé de toute la période étudiée, soulignant une distorsion massive. Le système FPTP a transformé une majorité confortable en un quasi-monopole parlementaire.

La simulation en RP, une fois de plus, aurait offert un paysage politique plus nuancé, avec 41 sièges pour l'alliance au pouvoir et 29 pour l'opposition. Cela aurait garanti un contre-pouvoir bien plus significatif.

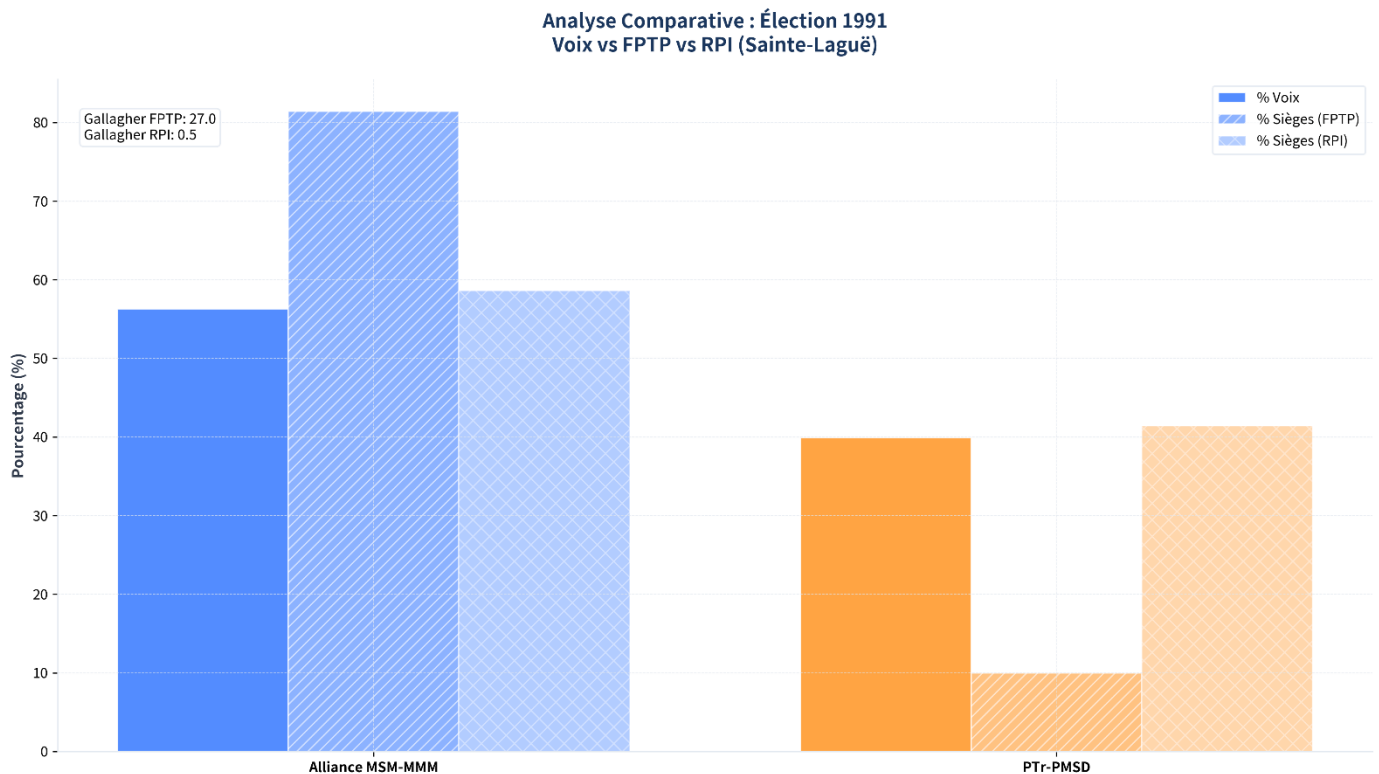


Figure 6 : Élection de 1991 : Voix vs Sièges

L'élection de 1991 représente le paroxysme de la distorsion électorale à Maurice, avec un indice de Gallagher de 30,0.

1995 | Le retour du 60-0, cette fois pour l'alliance PTr-MMM

L'histoire se répète en 1995, mais avec des protagonistes inversés. Une nouvelle alliance surprenante entre le PTr et le MMM remporte une victoire écrasante avec 65 % des voix. Comme en 1982, cette performance se traduit par un score de 60-0 en sièges de circonscription.

L'alliance MSM-PMXD de l'opposition est anéantie, n'obtenant aucun siège direct malgré ses 19,3 % de suffrages. L'indice de Gallagher, à 19,8, est de nouveau extrêmement élevé.

Le système FPTP a une fois de plus créé un parlement sans opposition élue, où seuls quelques "meilleurs perdants" peuvent faire entendre une voix discordante.

La simulation en RP aurait donné 48 sièges à l'alliance PTr-MMM et 16 sièges à l'opposition, assurant ainsi un débat démocratique plus sain.

Analyse Comparative : Élection 1995 Voix vs FPTP vs RPI (Sainte-Laguë)

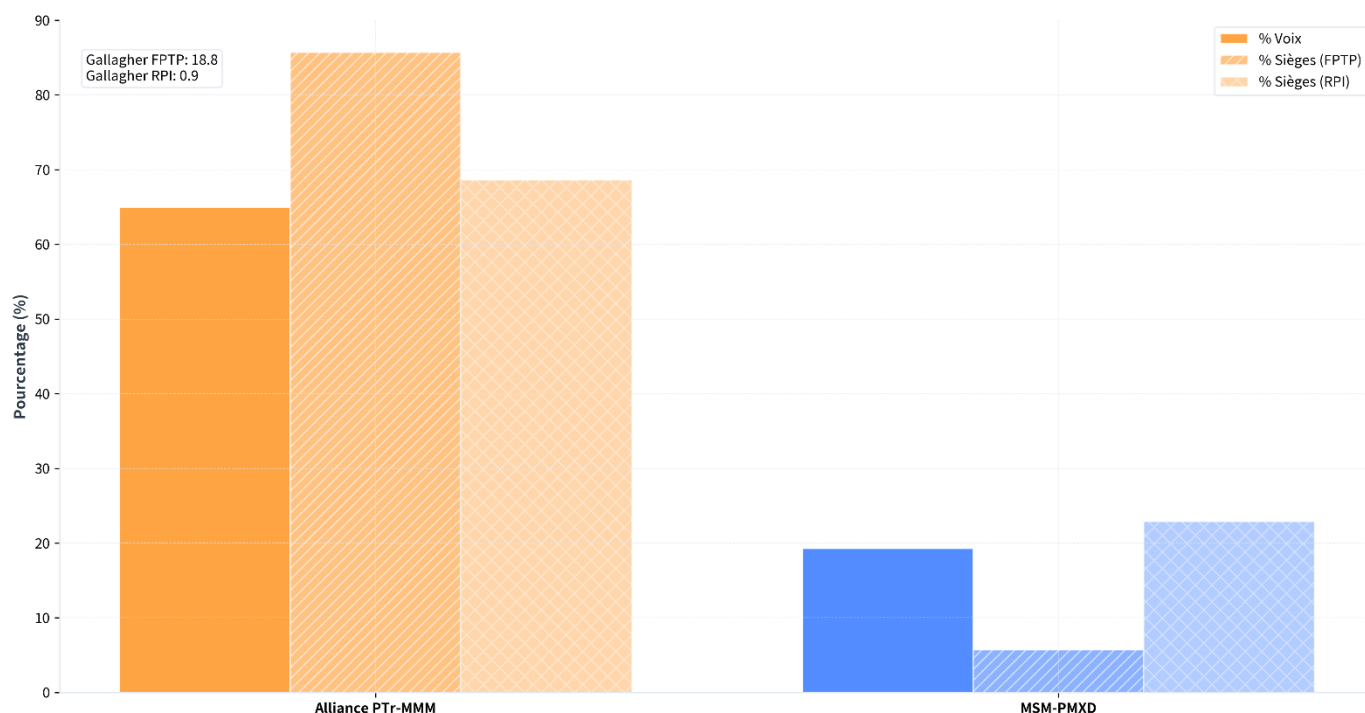


Figure 7 : Élection de 1995 : Voix vs Sièges

L'élection de 1995 est un miroir de celle de 1982, démontrant la capacité du système FPTP à produire des résultats extrêmes et à éliminer l'opposition parlementaire.

2000 | L'accord Medpoint et le retour de Jugnauth

L'élection de 2000 a été marquée par le fameux "accord Medpoint" entre le MSM et le MMM. Cette alliance a remporté 51,3 % des voix et une majorité confortable de 58 sièges. L'alliance PTr-PMXD de Navin Ramgoolam a été largement défaite, avec seulement 36,3 % des voix et 8 sièges.

L'indice de Gallagher de 18,5 montre une fois de plus une forte distorsion. La simulation en RP aurait réduit l'écart, avec 41 sièges pour l'alliance MSM-MMM et 29 sièges pour l'opposition. Bien que la victoire de l'alliance Jugnauth-Béranger soit incontestable, le système FPTP a considérablement amplifié sa marge de manœuvre parlementaire.

Analyse Comparative : Élection 2000 Voix vs FPTP vs RPI (Sainte-Laguë)

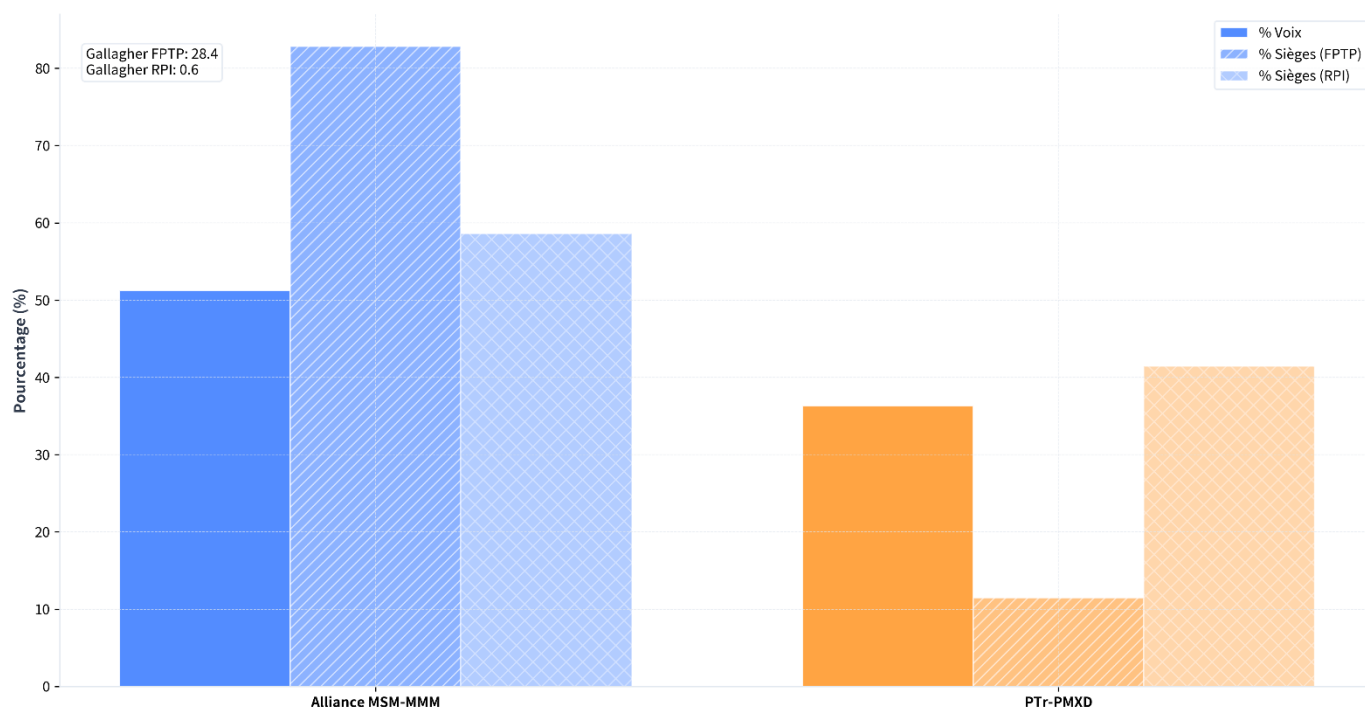


Figure 8 : Élection de 2000 : Voix vs Sièges

En 2000, la « prime sauvage » a de nouveau joué en faveur de l'alliance MSM-MMM, leur accordant une majorité parlementaire bien plus large que ne le suggérerait leur score en voix.

2005 | Le retour de Ramgoolam avec l'Alliance Sociale

En 2005, Navin Ramgoolam revient au pouvoir à la tête de l'Alliance Sociale (AS), une large coalition qui remporte 48,4 % des voix et 42 sièges. L'alliance sortante MMM-MSM est défaite avec 42,4 % des voix et seulement 24 sièges.

L'indice de Gallagher, à 11,5, est plus modéré que lors des scrutins précédents, mais la distorsion reste significative. Un écart de 6 points en voix s'est traduit par une différence de 18 sièges.

La simulation en RP aurait donné une majorité beaucoup plus mince à l'Alliance Sociale, avec 37 sièges contre 33 pour l'opposition. Le système FPTP a donc, une fois de plus, consolidé la majorité du vainqueur.

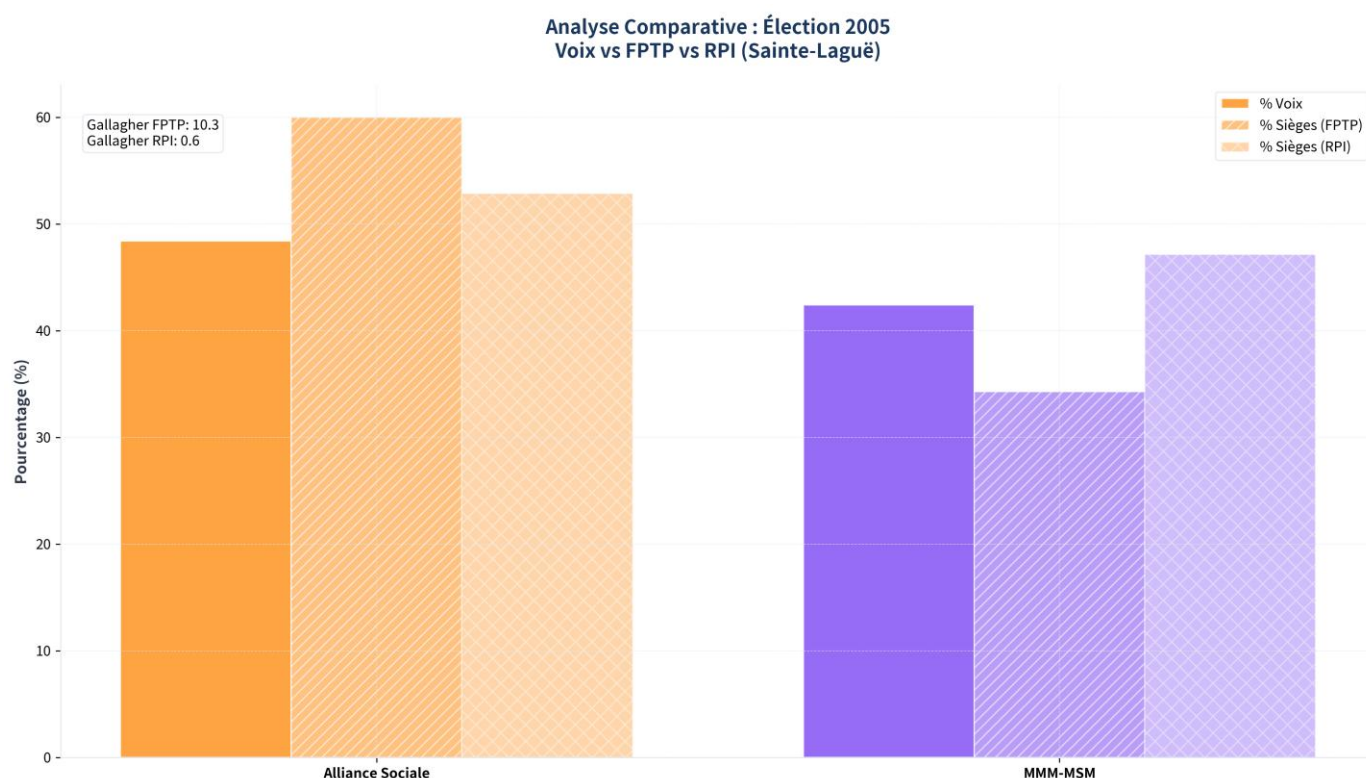


Figure 9 : Élection de 2005 : Voix vs Sièges

L'élection de 2005 montre une distorsion moins extrême, mais toujours en faveur de l'alliance victorieuse, qui obtient une majorité plus confortable que ce que la RP lui aurait accordé.

2010 | Ramgoolam reconduit, le MMM isolé

Pour les élections de 2010, le Premier ministre sortant Navin Ramgoolam forme l'Alliance de l'Avenir (PTr-MSM-PMSD), qui est reconduite au pouvoir avec 49,7 % des voix et 45 sièges. L'Alliance du Cœur, menée par un MMM isolé, obtient un score honorable de 42,0 % des voix, mais ne remporte que 20 sièges.

L'indice de Gallagher de 14,7 indique une distorsion considérable. Le système FPTP a de nouveau fortement surreprésenté l'alliance gagnante.

En simulation RP, l'Alliance de l'Avenir aurait obtenu 38 sièges et l'Alliance du Cœur 32 sièges. L'opposition aurait donc été beaucoup plus forte, reflétant plus fidèlement le soutien populaire dont elle bénéficiait.

Analyse Comparative : Élection 2010 Voix vs FPTP vs RPI (Sainte-Laguë)

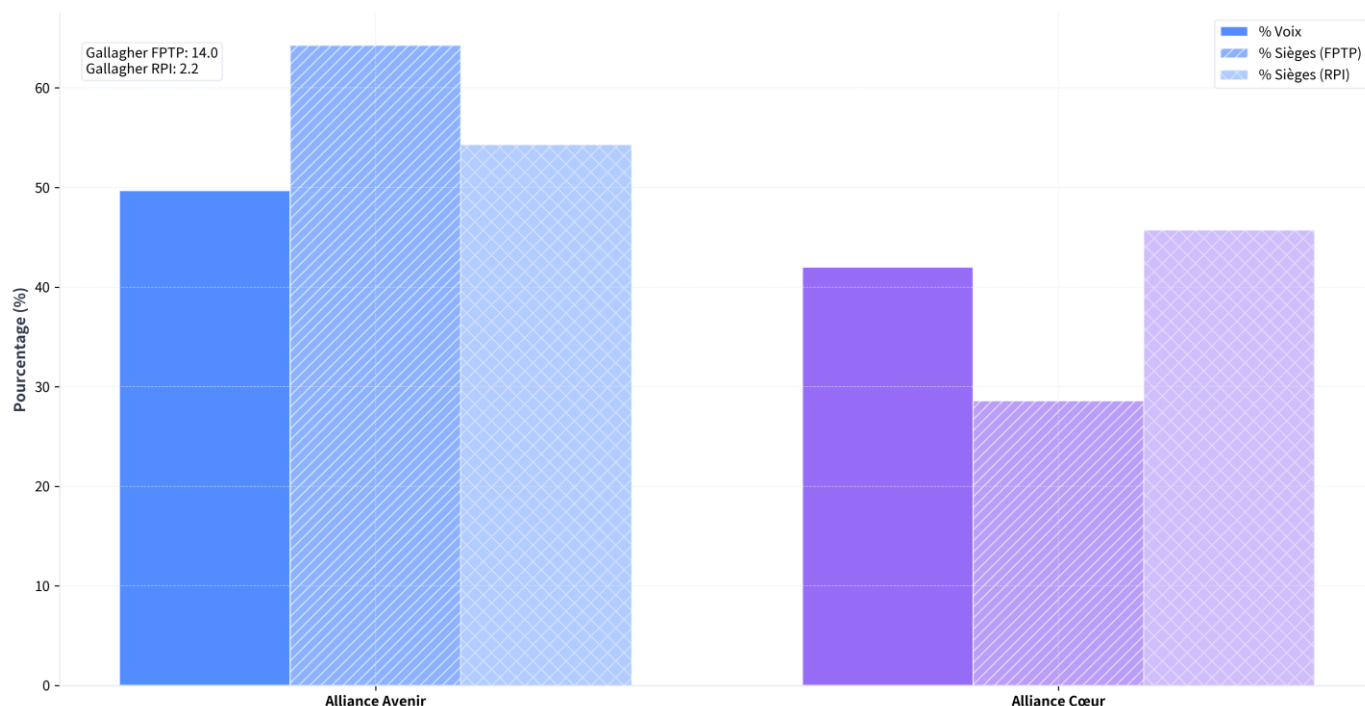


Figure 10 : Élection de 2010 : Voix vs Sièges

En 2010, malgré un score de 42 %, le MMM et ses alliés n'ont obtenu que 29 % des sièges, illustrant la pénalité imposée par le système FPTP aux partis qui se présentent seuls.

2014 | Le séisme de l'Alliance Lepep

Les élections de 2014 ont créé un véritable séisme politique. L'Alliance Lepep, une coalition inattendue menée par Sir Anerood Jugnauth (MSM), le PMSD et le Muvman Liberater, a remporté une victoire écrasante avec 49,8 % des voix et 51 sièges. L'alliance sortante PTr-MMM, pourtant favorite, s'est effondrée à 38,5 % des voix et seulement 16 sièges. L'indice de Gallagher, à 21,2, est l'un des plus élevés de l'histoire, témoignant d'une distorsion massive. Le système FPTP a transformé une victoire d'environ 11 points en un raz-de-marée parlementaire. La simulation en RP aurait donné une majorité bien plus juste à l'Alliance Lepep, avec 39 sièges contre 31 pour l'opposition PTr-MMM. Le MMM, en particulier, a payé un lourd tribut à cette alliance, se retrouvant avec une représentation parlementaire famélique.

Analyse Comparative : Élection 2014 Voix vs FPTP vs RPI (Sainte-Laguë)

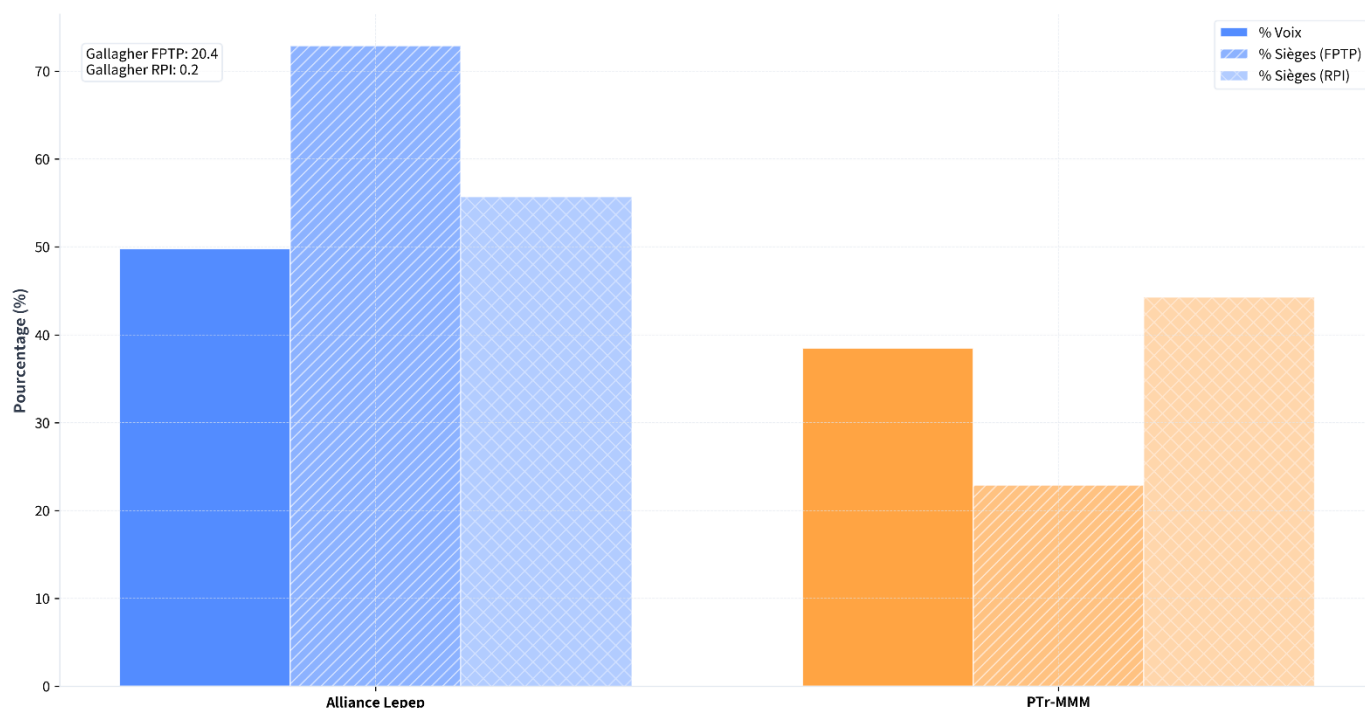


Figure 11 : Élection de 2014 : Voix vs Sièges

L'élection de 2014 est un autre cas d'école de la disproportionnalité du système FPTP, avec un indice de Gallagher de 21,2, proche des records de 1982 et 1991.

2019 | La victoire de l'Alliance Morisien face à une opposition divisée

Les élections de 2019 ont été marquées par la fragmentation du vote de l'opposition. L'Alliance Morisien, menée par le Premier ministre sortant Pravind Jugnauth (MSM), a remporté la victoire avec seulement 37,7 % des voix, mais a réussi à obtenir une majorité absolue de 42 sièges. Cette performance s'explique par la division de l'opposition entre l'Alliance Nationale (PTr-PMSD), qui a obtenu 33,3 % des voix et 17 sièges, et le MMM, qui, se présentant seul, a recueilli 20,5 % des voix pour seulement 9 sièges.

Le système FPTP a clairement profité au parti au pouvoir, transformant une pluralité relative en une majorité parlementaire solide. L'indice de Gallagher, à 17,9, est élevé et illustre comment la division de l'opposition a été pénalisée. En effet, l'opposition, bien que majoritaire en voix (53,8 % au total), s'est retrouvée minoritaire en sièges. La simulation en RP aurait inversé le résultat : l'Alliance Morisien aurait obtenu 29 sièges, tandis que l'opposition (PTr-PMSD et MMM) en aurait eu 41 (25+16), formant ainsi une majorité.

Élection de 2019 : Voix vs Sièges
(Indice de Gallagher : 17.9)

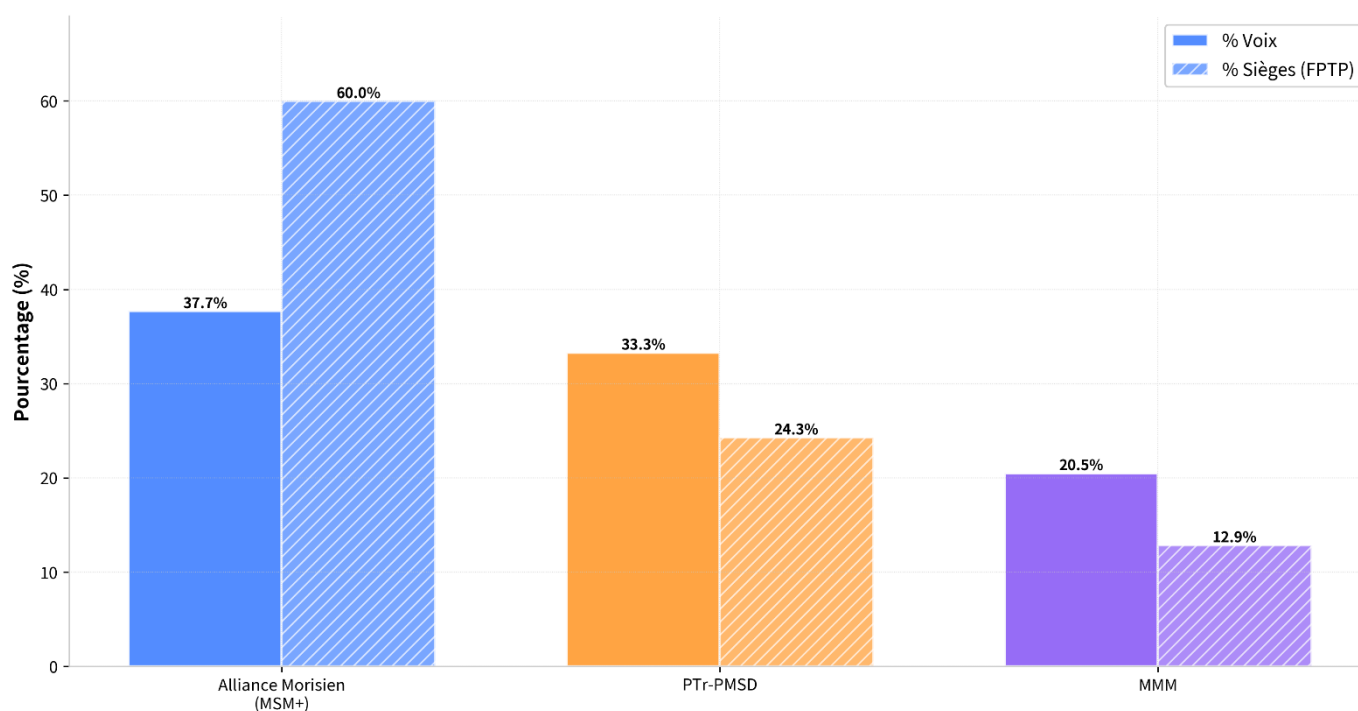


Figure 12 : Élection de 2019 : Voix vs Sièges

En 2019, le système FPTP a permis à un parti minoritaire en voix (37,7 %) de remporter une majorité de sièges (60 %), en raison de la division de l'opposition.

Analyses comparatives globales

Au-delà de l'analyse individuelle de chaque scrutin, une vue d'ensemble permet de dégager des tendances structurelles et de mieux comprendre les effets systémiques du mode de scrutin FPTP à Maurice.

Évolution de la disproportionnalité : l'indice de Gallagher

L'indice de Gallagher est un outil académique reconnu pour mesurer la disproportionnalité d'un système électoral, c'est-à-dire l'écart entre le pourcentage de voix obtenues par les partis et le pourcentage de sièges qu'ils reçoivent. Un indice de 0 représente une proportionnalité parfaite, tandis qu'un score supérieur à 10 est généralement considéré comme le signe d'une distorsion notable.

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'indice de Gallagher à Maurice a presque systématiquement dépassé le seuil de 10, atteignant des sommets lors des élections de 1982 (21,0), 1991 (30,0), 2014 (21,2) et 2019 (17,9). Cette tendance démontre que la disproportionnalité n'est pas un phénomène exceptionnel mais une caractéristique récurrente et structurelle du système électoral mauricien.

Évolution de la Disproportionnalité Électorale à Maurice (1967-2019)
Indice de Gallagher : mesure de l'écart entre % voix et % sièges

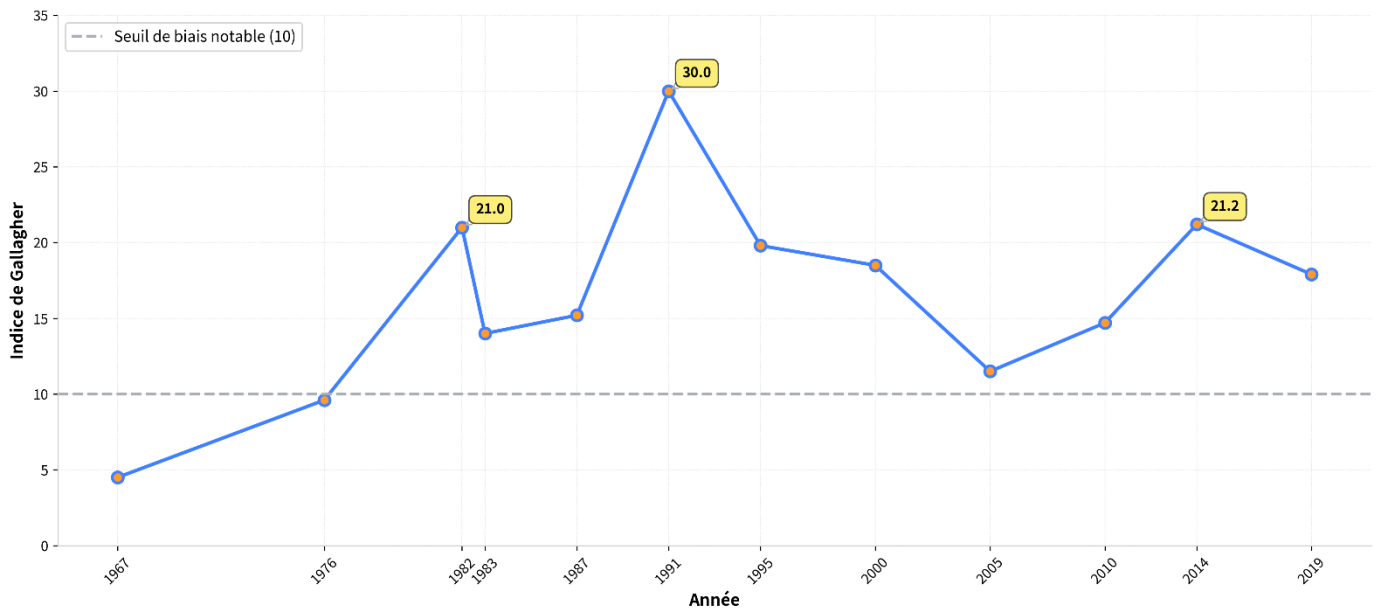


Figure 13 : L'évolution de l'indice de Gallagher (1967-2019)

La ligne pointillée représente le seuil de 10, au-delà duquel la distorsion est considérée comme élevée. Les pics correspondent aux élections les plus déséquilibrées.

Les écrasements électoraux : quand la majorité devient hégémonie

Les termes "60-0" ou "raz-de-marée" sont devenus courants dans le lexique politique mauricien pour décrire des situations où une alliance électorale remporte la quasi-totalité des sièges, laissant l'opposition exsangue.

Les élections de 1982, 1991, 1995 et 2014 sont des exemples frappants de ce phénomène.

Le graphique ci-dessous compare ces quatre scrutins, en mettant en évidence l'écart abyssal entre le pourcentage de voix obtenu par l'alliance victorieuse et le pourcentage de sièges qu'elle a raflé.

Dans chaque cas, une majorité de voix (parfois à peine 50%) s'est transformée en une hégémonie parlementaire, avec plus de 70% et parfois près de 90% des sièges.

Cette concentration extrême du pouvoir pose un véritable défi au contrôle démocratique et à l'équilibre des pouvoirs, l'opposition étant réduite à un rôle symbolique.

Élections avec Résultats Extrêmes : Écrasements Électoraux Comparaison entre voix obtenues et sièges attribués

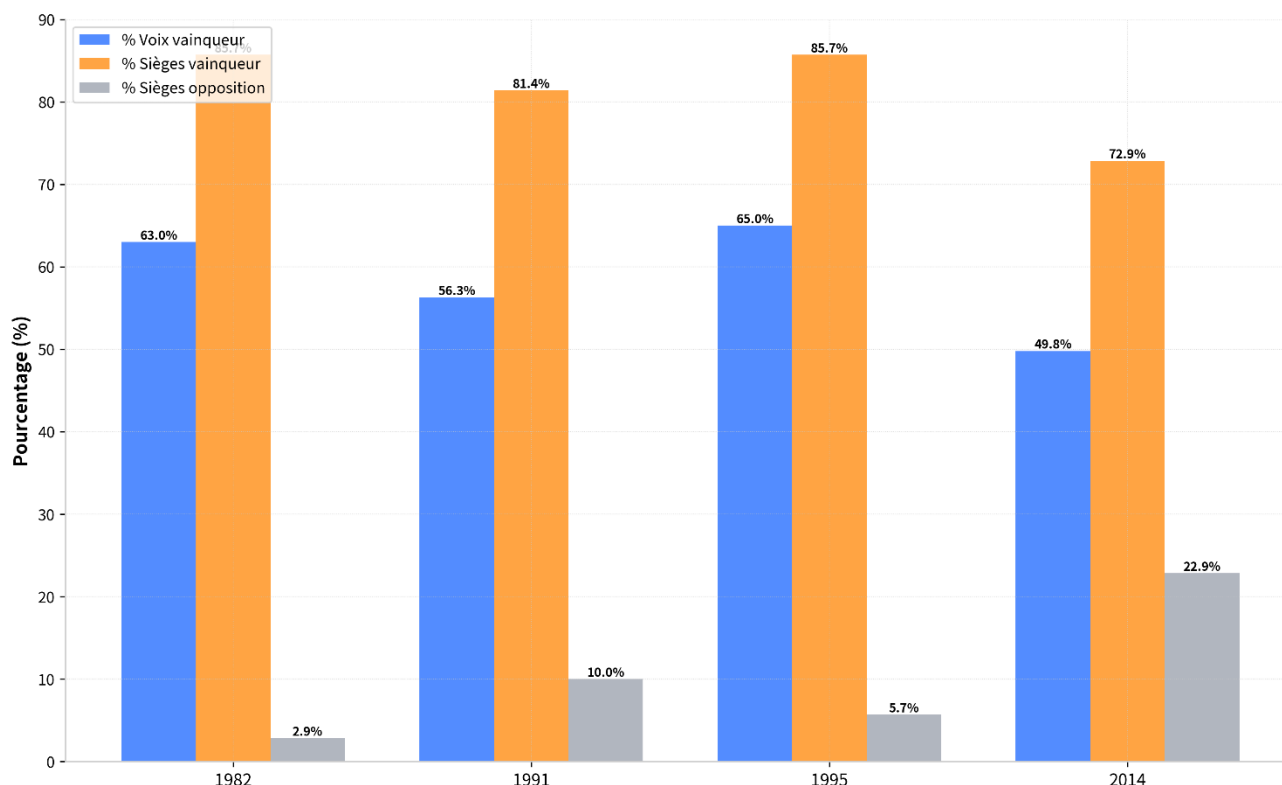


Figure 14 : Élections avec résultats extrêmes - Comparaison des quatre élections les plus disproportionnées
Le graphique illustre comment le système FPTP amplifie une victoire en voix pour la transformer en une domination écrasante en sièges. Cela se fait au détriment de la représentation de l'opposition.

Impact sur la représentation de l'opposition

L'un des arguments majeurs en faveur de la représentation proportionnelle est sa capacité à garantir une représentation plus juste de toutes les forces politiques, y compris de l'opposition. Notre analyse comparative sur l'ensemble de la période confirme cet avantage. Le graphique ci-dessous compare le pourcentage de sièges obtenus par l'opposition dans le système FPTP actuel avec ce qu'il aurait été sous un régime de RP intégrale. Le constat est sans appel : dans la quasi-totalité des élections, le système FPTP a considérablement réduit la part des sièges de l'opposition par rapport à son poids électoral réel. La RP, en revanche, aurait systématiquement assuré à l'opposition une représentation beaucoup plus substantielle, favorisant ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs et un contrôle parlementaire plus efficace.

Impact sur la Représentation de l'Opposition Comparaison FPTP vs Représentation Proportionnelle

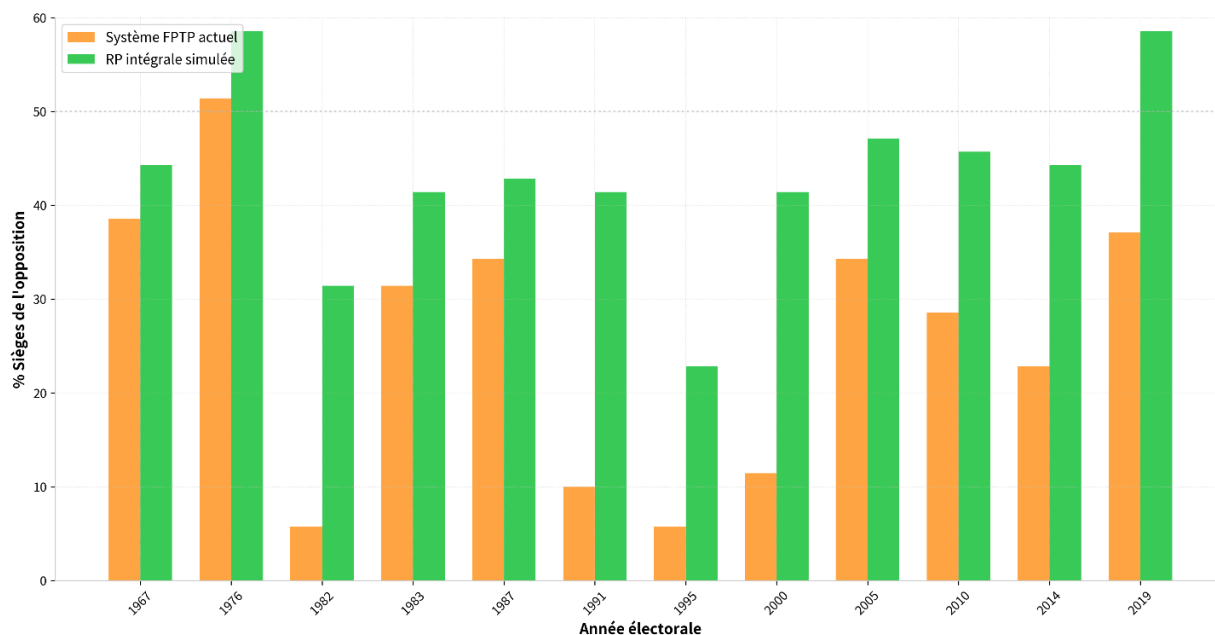


Figure 15 : Impact sur la représentation de l'opposition
Comparaison du pourcentage de sièges de l'opposition sous le système FPTP actuel (en orange) et sous une simulation de RP intégrale (en vert). La RP garantit une représentation plus équitable de l'opposition à chaque élection.

Stabilité vs Fragmentation : un faux débat ?

Une critique fréquente adressée à la représentation proportionnelle est qu'elle favoriserait la fragmentation du paysage politique et l'instabilité gouvernementale.

Cependant, notre analyse pour Maurice suggère que cette crainte est largement infondée. Le graphique ci-dessous compare le nombre de partis ou d'alliances représentés au Parlement sous le système FPTP et ce qu'il aurait été sous une RP avec un seuil de 3 %.

Contrairement aux idées reçues, la RP n'entraînerait pas une explosion du nombre de partis au Parlement. Le seuil de 3 % s'avère efficace pour écarter les micro-partis, tout en permettant à des forces politiques significatives (souvent une "troisième force") d'être représentées.

Le nombre de partis ou d'alliances parlementaires passerait en moyenne de 2-3 à 3-4, ce qui est loin de créer une fragmentation ingérable.

De nombreuses démocraties consolidées fonctionnent de manière stable avec un nombre de partis bien plus élevé.

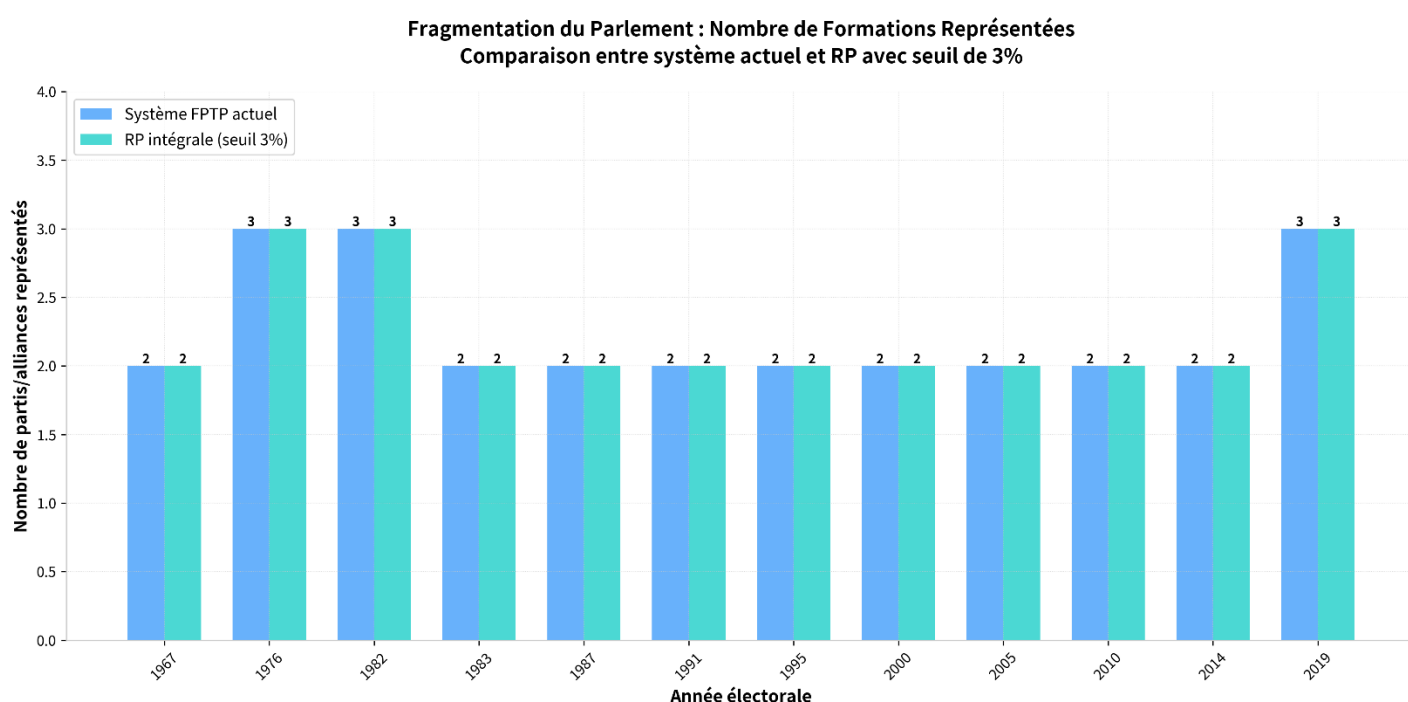


Figure 16 : Fragmentation du parlement - Comparaison du nombre de partis ou alliances représentés au parlement
La RP avec un seuil de 3 % (en cyan) n'augmente que modérément le nombre d'acteurs parlementaires par rapport au système actuel (en bleu clair)
Cela invalide l'argument d'une fragmentation excessive.

Comparatif des élections (1967-2019)

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats et les indicateurs clés pour chaque élection, permettant une comparaison rapide de la performance du système électoral au fil du temps.

<i>Année</i>	<i>Alliance/Parti Vainqueur</i>	<i>% Voix</i>	<i>Sièges FPTP</i>	<i>Sièges RP (simulé)</i>	<i>Indice de Gallagher</i>
1967	Alliance de l'Indépendance	54.7%	43	39	4.5
1976	MMM	38.6%	34	29	9.6
1982	MMM-PSM	63.0%	60	48	21.0
1983	Alliance MSM-PTr-PMSD	51.9%	46	41	14.0
1987	Alliance MSM-MMM	49.9%	44	34	15.2
1991	Alliance MSM-MMM	56.3%	57	41	30.0
1995	Alliance PTr-MMM	65.0%	60	48	19.8
2000	Alliance MSM-MMM	51.3%	58	41	18.5
2005	Alliance Sociale (PTr+)	48.4%	42	37	11.5
2010	Alliance de l'Avenir	49.7%	45	38	14.7
2014	Alliance Lepep	49.8%	51	39	21.2
2019	Alliance Morisien	37.7%	42	29	17.9

Tableau 1 : Synthèse des résultats électoraux et de la disproportionnalité de 1967 à 2019

La colonne "Sièges RP (simulé)" montre le nombre de sièges que l'alliance victorieuse aurait obtenus sous un système de représentation proportionnelle intégrale.

Conclusion et recommandations

L'analyse approfondie de plus de cinquante ans d'histoire électorale à Maurice révèle sans ambiguïté les limites et les injustices structurelles du système de scrutin majoritaire plurinominal (FPTP). Bien qu'il ait souvent produit des majorités gouvernementales claires, le prix à payer en termes de représentativité démocratique a été exorbitant. Les distorsions récurrentes, illustrées par des indices de Gallagher systématiquement élevés, ont conduit à des parlements qui ne reflètent que très imparfaitement la volonté des électeurs. Des partis minoritaires en voix ont pu obtenir des majorités absolues en sièges, tandis que des pans entiers de l'électorat se sont retrouvés sans représentation directe. La crainte que l'introduction d'un système de représentation proportionnelle (RP) intégrale ne conduise à l'instabilité et à la fragmentation parlementaire semble largement surestimée.

Nos simulations montrent qu'avec un seuil national de 3 %, le nombre de partis représentés au Parlement n'augmenterait que de manière modérée, favorisant l'émergence d'une "troisième voie" sans pour autant rendre le pays ingouvernable. L'histoire politique mauricienne est déjà une histoire de coalitions ; la RP ne ferait que rendre ce processus plus transparent et plus fidèle au vote populaire, en déplaçant la formation des alliances de l'arène pré-électorale à l'arène post-électorale. L'adoption d'un système de RP intégrale, tel que simulé dans ce rapport, permettrait de corriger les déséquilibres actuels et de renforcer la démocratie mauricienne. Elle garantirait une représentation plus juste de toutes les forces politiques, renforcerait le rôle de l'opposition comme contre-pouvoir essentiel, et redonnerait du sens au vote de chaque citoyen.

Le moment est venu pour Maurice de rééquilibrer la balance entre gouvernabilité et équité électorale, en adoptant un système qui reflète véritablement la diversité et la richesse de son paysage politique.

Recommandations

- a. **Instaurer un système de représentation proportionnelle intégrale** pour l'élection des 70 membres de l'Assemblée nationale.
- b. **Adopter la méthode de Sainte-Laguë** pour l'attribution des sièges, car elle est reconnue pour sa plus grande équité envers les partis de taille moyenne.
- c. **Maintenir un seuil électoral national de 3 %** pour éviter une fragmentation excessive du Parlement et garantir la meilleure représentation possible et cohérence politique certaine.
- d. **Engager une réflexion sur l'avenir du *Best Loser System***, qui pourrait devenir redondant ou nécessiter une refonte dans le cadre d'un système proportionnel.
- e. **Prévoir une période de transition et d'éducation civique** pour accompagner ce changement majeur et en expliquer les bénéfices à la population.